

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

DeLaval Laundry Detergent

EU2119

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 28-févr.-2014

Date de révision :
01-oct.-2020

Numéro de révision: 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Laundry Detergent
Contient Alcool éthoxylé

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Détergent
Utilisations déconseillées Réserve aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
9031 Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
--	---------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Contient

Alcool éthoxylé

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Carbonate de sodium	207-838-8	497-19-8	10 - 20	Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119485498-19-0018
Sodium percarbonate	239-707-6	15630-89-4	10 - 20	Ox. Sol. 2 (H272) Acute tox. 4 (H302) Eye dam. 1 (H318)	01-2119457268-30
Alcohols, C12-15, ethoxylated	500-195-7	68131-39-5	2 - 5	Acute tox. 4 (H302) Eye dam. 1 (H318) Aq Chron 3 (H412)	Aucune donnée disponible
Alcohols, ethoxylated	931-954-4	160901-19-9	2 - 5	Eye dam. 1 (H318) Aq Acute 1 (400) Aq Chron 3 (H412)	Aucune donnée disponible
Silicate de sodium	215-687-4	1344-09-8	1 - 2	Eye dam. 1 (H318) STOT SE 3 (H335) Skin irrit. 2 (H315)	01-2119448725-31
Reaction product of Benzenesulfonic acid,	932-051-8	-	1 - 2	Skin irr. 2 (H315) Eye dam. 1 (H318)	01-2119565112-48

4-C10-13-sec-alkyl dervs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxide				Aq Chron 3 (H412)	
--	--	--	--	-------------------	--

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Remove person to rest. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utilisation:; Mousse, Sable, Dioxyde de carbone (CO2), Eau
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Manipulation**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Store in a tightly closed container.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé.

Classe de stockage (Allemagne)

10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Scénario d'exposition**

Sans objet

Autres recommandations

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Subtilisines (enzymes protéolytiques) 9014-01-1		WEL TWA: 0.00004 mg/m ³		STEL: 0.00006 mg/m ³	
Titane(dioxyde de) 13463-67-7		TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	Skin
N,N-Diméthylformamide 68-12-2			TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 10 ppm	Skin STEL: 10 ppm STEL: 30 mg/m ³ TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³ Peak: 10 ppm Peak: 30 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Subtilisines (enzymes protéolytiques) 9014-01-1		Ceiling: 0.00006 mg/m ³			Ceiling: 0.00006 mg/m ³
Titane(dioxyde de) 13463-67-7		TWA: 10 mg/m ³			TWA: 6 mg/m ³
N,N-Diméthylformamide 68-12-2	TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³	STEL: 10 ppm STEL: 30 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 30 mg/m ³	Skin STEL: 30 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 30 mg/m ³ Skin	TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Subtilisines (enzymes protéolytiques) 9014-01-1		STEL: 0.00006 mg/m ³			TWA: 0.00006 mg/m ³ STEL: 0.00006 mg/m ³
Titane(dioxyde de) 13463-67-7	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10.0 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³
N,N-Diméthylformamide 68-12-2	Skin STEL: 10 ppm STEL: 30 mg/m ³ TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³	Skin STEL: 10 ppm STEL: 30 mg/m ³ TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³	STEL: 30 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³ Skin	TWA: 5 ppm TWA: 15 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 30 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Subtilisines (enzymes protéolytiques) 9014-01-1					GVI: 0.00004 ppm
Titane(dioxyde de) 13463-67-7					GVI: 10 ppm (U) - 4 mg/m ³ (R)

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux	lunettes de sécurité avec protections latérales. EN 166.
Protection de la peau	Porter des gants/des vêtements de protection. (EN 14605).
Protection des mains	PVC, Caoutchouc nitrile, (EN 374), Thickness: 0.4 mm - Penetration time > 480 min (level 6)
Protection respiratoire	En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre
Aspect	Blanc
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	10.8 +/- 0.5 (1 %)
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible

Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet

9.2. Autres informations

Densité de liquide	874 +/- 100 g/l
---------------------------	-----------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
------------------	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	aucun dans les conditions normales d'utilisation.
---	---

10.4. Conditions à éviter

L'air humide. Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts, Métaux, Nitrates
-------------------------------	--------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Risque de lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Carbonate de sodium	= 4090 mg/kg (Rat)		
Sodium percarbonate	= 1034 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (rabbit)	
Alcohols, C12-15, ethoxylated	= 1600 mg/kg (Rat) = 2 g/kg (Rat)	= 2500 mg/kg (Rabbit)	
Silicate de sodium	= 1960 mg/kg (Rat)	> 4640 mg/kg (Rabbit)	

Irritation

Irritant pour la peau.

Corrosivité

Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérogènes

Aucun(e) connu(e).

Effets sur la reproduction

Aucun(e) connu(e)

Effets sur le développement

Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Not expected to be harmful to aquatic organisms.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Carbonate de sodium	242: 120 h Nitzschia mg/L EC50	300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium percarbonate	70: 240 h Chlorella emersonii mg/L EC50	70.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		EC50 = 4.9 mg/l
Silicate de sodium		301 - 478: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 3185: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static		216: 96 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

No de déchet suivant le CED 20 01 29*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ingredient declaration according to 648/2004/EEG

<5% Polycarboxylates, soap, anionic surfactants
5-15% Oxygen bleach, nonionic surfactants
15-30% Zeolite
Other : Optical brightener, Enzymes, Perfume
Allergenic fragrances/preservation agents : Hexyl Cinnamal

Classification allemande WGK

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 830/2015 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Reg. 648/2004/CE

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Principales références de la littérature et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/**Date de préparation** 28-févr.-2014**Date de révision :** 01-oct.-2020**Numéro de révision:** 1.0**Remarque sur la révision:****Motif de la révision** Update Section: 2, 3**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité